**Pêche – Vers une pêche durable, plaidoyer pour un sursaut de transparence et de responsabilité / 2019**

Green Cross a appelé en août et septembre 2019 l’ensemble des distributeurs et metteurs en marché, ainsi que les centrales d’achat et les armements à la pêche, à un sursaut de responsabilité, et à une communication transparente et responsable sur les pratiques. Et ce, autour de 7 mesures qui peuvent être mises en place dès:

* L’affichage obligatoire et systématique du statut de l’espèce commercialisée, au titre des catégories de l’UICN, sur l’ensemble du rayon marée.
* La possibilité de consulter nommément sur le point de vente, l’armement ayant effectué le train de pêche, ainsi que son taux de sélectivité à la, avec remontée de l’information via le mareyeur ou le négociant si le distributeur passe par ceux-ci.
* L’interdiction de pratiquer sur les pêches accessoires une marge supérieure à celle pratiquée en moyenne sur les pêches intentionnelles, afin de décourager systématiquement les effets d’aubaine, et également l’interdiction de toute promotion ou mise en avant des espèces en danger critique ou en danger sur leur région de pêche.
* Afin de ne pas susciter ni entretenir la demande pour des espèces en danger, l’engagement de se refuser à présenter spécifiquement en linéaire des espèces en danger critique, et pour toute espèce en danger l’obligation d’accorder au moins deux fois plus d’espace à des alternatives plus durables qu’à l’espèce considérée.
* L’interdiction (ou l’engagement responsable des enseignes) de toute promotion ou mise en avant pour des espèces classifiées comme en danger critique et en danger et l’extension dans les 3 ans de cette mesure concernant les espèces vulnérables.
* L’engagement des distributeurs à se soumettre, annuellement, à une évaluation indépendante de leurs pratiques d’achat des produits de la mer par au moins deux associations spécialisées indépendantes l’une de l’autre, et de publier les résultats de ces évaluations.
* Le soutien volontaire à des filières durables – et si possible locale – proposant des alternatives permettant de réduire son empreinte écologique en achetant des produits de la mer.